

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL BFC MOUNTAIN TRAIL 4-5 Mai 2024 à Chèvremont (90)

1 - EPREUVES : Concours n°2499301

Championnats Amateur	Epreuves
Amateur 3	En main En selle
Amateur 2	En main En selle
Amateur 1	En main En selle
Amateur Elite	En main En selle
Championnats Club	Epreuves
Club Poney	En main En selle
Club 3	En selle
Club 2	En main En selle
Club 1	En main En selle
Club Elite	En main En selle

2 - CATÉGORIES :

1



Commission Mountain Trail du CRE Bourgogne France-Comté /

sport@equitation-bfc.com

www.equitation-bfc.com/cre-bfc -

- Si un cavalier a plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte pour prétendre au podium.
- Il peut participer à **4 championnats différents**, en respectant les conditions de participation du couple.
- Un couple peut participer dans deux championnats régionaux du même niveau s'il souhaite courir le championnat en main et le championnat en selle.

3 - ENGAGEMENTS :

Le Championnat Régional Mountain Trail est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

Le concours est ouvert à tous les cavaliers, un classement des cavaliers de la région BFC est établi.

Les engagements se font par le système fédéral habituel.

Les engagements sous X sont interdits.

Le règlement FFE est appliqué.

4 - CLASSEMENT :

Le cavalier obtenant le plus gros score est en tête. Il ne pourra monter sur le podium qu'une seule fois s'il présente plusieurs chevaux dans une même épreuve.

5 – REMISE DES PRIX

L'organisateur récompensera en lots les meilleurs cavaliers des épreuves et des championnats.

Le jour de la compétition il y aura deux remises des prix :

- Une remise des prix de l'épreuve
- Une remise des prix du Championnat Régional, réservée uniquement aux cavaliers BFC, avec podium et remise des médailles .

Le CRE BFC récompensera les 3 meilleurs cavaliers de la Région Bourgogne Franche-Comté dans chacune des catégories énoncées au-dessus avec des plaques, flots, médailles.

Pour qu'un championnat de Bourgogne Franche Comté soit valable, l'épreuve support doit comporter au minimum 3 cavaliers ou équipes partants différents issue de la région Bourgogne Franche Comté. Pour les épreuves de moins de 3 cavaliers ou équipes partants, il n'y aura pas de podium pour le Championnat Régional mais uniquement une remise des prix de l'épreuve. Le coefficient majoré sera appliqué selon le règlement fédéral.

6 - DROIT À L'IMAGE

Les cavaliers participant au **Championnat Régional BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Championnat Régional BFC**.

